Association vaudoise pour les Droits de la Femme No 52 Septembre 2007

GAZETTE

1907 - 2007

100 PAGES D'HISTOIRE
A PARAITRE EN AUTOMNE 2007

rosa canina

La bibliothèque de l'ADF est ouverte les mardis et jeudis, de 14 à 18 h. à la Maison de la Femme, Eglantine 6, 1006 Lausanne
Les responsables se réjouissent de vous y accueillir et de discuter avec vous de vos livres préférés. Abonnement 12.- francs par an ou 1.- franc par livre emprunté.

Nouvelles acquisitions

Abécassis Eliette et Bongrand Caroline : Le corset invisible, A.Michel 2007
Barbey Mary-Anna : Afrique, Plaisir de Lire 2006
Baumann Katerina : Divorce, caisse de pension, ce qu'il faut savoir. 2007
Boissard Janine : Je serai la princesse du château, Ed. du Rocher 2006
Bona Dominique : Camille et Paul, Grasset 2006
Cuneo Anne : Lacunes de la mémoire, Campiche 2006
Dubuis Catherine : Les forges du paradis, histoire d'une vie : Marguerite Burnat-Provins, l'Aire 1999
Fitzgerald Pénélope : L'affaire Lolita, Table ronde 2006
Kramer Pascale : Fracas, Mercure de France 2007
Kuntz Joëlle : L'Histoire suisse, Zoé 2006
Ockrent Christine : Madame la, Plon 2007
Oulitskaïa Ludmilla : Sonietchka, Gallimard 1996
Safonoff Catherine : Autour de ma mère, Zoé 2005
Schwarzenbach Alexis : Maman, tu dois lire mon livre, Metropolis 2007
Singer Christiane : Derniers fragments d'un long voyage, A.Michel 2007
Wiazemsky Anne : Jeune fille, Gallimard 2007
Xing Jin : Rien n'arrive par hasard, Laffont 2005
La bibliothèque vous offre aussi des cassettes-vidéo, des DVD, ainsi que des C.D. (musique de compositrices).

Sommaire

3 **Editorial** *par Simone Chapuis*
Il était une fois
4 Le livre du centenaire, présentation
6 Information
Politique
6 Elections cantonales 2007
7 Elections au Grand Conseil
9 Elections au Conseil d'Etat
9 Elections au Conseil National et au Conseil des Etats
10 Elections fédérales 2007 : Message aux candidates
12 Le Conseil Fédéral
13 De quelques pièges à éviter et clés pour réussir. Réflexions à l'usage des politiciennes *par Sylvie Durrer*
16 Elections cantonales 2007 : quelques élues
Culture
12 Au théâtre ce soir *par Christiane Mathys*
13 **Divers**
2 *Rosa Canina*
6 Martinet *par Viviane Schusselé*
12 Louanges *par Viviane Schusselé*
13 Agenda

ADF-Vaud

Rédactrice responsable : Christiane Mathys, jlch.mathys@vtxnet.ch
Mise en pages : Viviane Schusselé, vschussele@bluewin.ch
Envoi Gazette : Gabrielle Ethenoz, Floriane Pariat
Impression : Imprimerie offset Ph. Afonso

Editorial *par Simone Chapuis*

1907 2007

Pour écrire cette 52e *Gazette de l'ADF-Vaud*, nous mettons sur notre nez des lunettes tout à fait spéciales : les lunettes de la centenaire. Voici en effet 100 ans que notre association fut créée à l'Hôtel de ville de Lausanne. 100 ans que des centaines de femmes ont demandé poliment, sollicité avec moult arguments, réclamé plus fort, crié sur tous les tons qu'elles voulaient participer à la vie politique de notre pays ; 100 ans que des hommes, persuadés que les femmes devaient avoir les mêmes droits qu'eux et qu'il fallait corriger les lois, les ont soutenues dans leur combat.

100 ans d'histoire, c'est long. Concrètement, c'est des centaines de cartons aux Archives cantonales, des dizaines de classeurs encore dans nos bibliothèques. Tout cela nous l'avons lu, parcouru, compulsé, feuilleté, pour écrire un livre anniversaire que nous allons vous présenter brièvement.

La *Gazette*, elle, n'a pas 100 ans : créée en 1988 vraisemblablement – car il manque* les numéros 1, 2, 4 et 5 dans notre collection – a d'abord été le bulletin de la section lausannoise. Dès le numéro 19, elle est devenue l'organe de l'ADF-Vaud. C'était en septembre 1993.

Avec nos lunettes de centenaire, qu'allons-nous regarder ? Le passé avec quelques pages de notre histoire. Le présent avec les résultats des élections du printemps. L'avenir avec quelques réflexions à propos des élections nationales.

* Appel à vous, lecteur, lectrice de ces lignes : avez-vous par hasard, dans un classeur concernant ces années-là un de ces exemplaires manquants ? Donnez-le pour compléter nos archives.

Il était une fois…

Il était une fois deux militantes qui, pour défendre la cause des femmes et de jeunes filles du Burkino Faso, n'ont jamais craint d'aller sur les places et dans les rues de Lausanne, Yverdon, Genève, Vallorbe, Berne et ailleurs pour tenir des stands, vendre des confitures, manifester, marcher, chanter… Vous les connaissez ? Vous les reconnaissez ? Là, c'était en 2000, à Lausanne, lors du départ de la Marche mondiale des femmes.

En 2007, nos militantes sont devenues auteures de l'Histoire de leur association.

Photos de David Gagnebin-de Bons

Le livre du centenaire, présentation

Il est d'usage de publier quelques « bonnes pages » avant la parution d'un livre… et nous ne saurions y déroger tout à fait. Pourtant la chose n'est pas simple. A l'heure où s'écrivent ces lignes, nos textes et nos documents sont à l'atelier « alafolie », c'est-à-dire qu'ils sont en mains des graphistes qui font la mise en page, qui choisissent les morceaux de photos, d'affiches ou d'autres images qui conviennent le mieux aux courts textes que nous avons préparés pour chaque année de notre histoire. Après ce traitement des graphistes, interviendra l'imprimeur qui donnera la couleur définitive à chaque page de l'ouvrage. Il ne convient donc pas de divulguer ces pages à l'avance, telles qu'elles apparaîtront dans notre ouvrage. Mais pour répondre à la curiosité légitime de nos futur-e-s lectrices et lecteurs nous extrayons quelques passages qu'on reconnaîtra à leur cadre. Dans l'avant-propos, nous avons écrit ceci :

La reconnaissance aux femmes vaudoises des stricts droits de vote et d'éligibilité pourrait être racontée en 5 pages - 1917, 1945, 1951, 1957, 1959 – mais il était essentiel de signaler toutes les luttes parallèles qui ont, au fil des années, donné à nos suffragistes l'impression que la cause avançait, que l'on grimpait d'une marche.

Que racontent ces 5 pages ? La marche, au niveau politique, de l'idée du suffrage féminin dans le canton de Vaud, de la 1e motion à la victoire des Vaudoises.

1917
Anton Suter (1863-1942), député socialiste vaudois, dépose le 12 novembre 1917 une motion au Grand Conseil vaudois, qu'il développe le 21 novembre «dans un magnifique discours, «*plein de considérations frappantes et d'une grande élévation de pensée*» comme l'écrit Emma Porret. Remise pour étude à une commission, cette motion fera l'objet d'un rapport le 8 mai 1918. Le Grand Conseil conclut par le renvoi de la motion au Conseil d'Etat qui n'y répondra qu'en 1920 et, en 1921, le Grand Conseil enterrera cette motion par 206 voix contre 53.

Pour que le Grand Conseil revienne sur le sujet, il faut faire un saut jusqu'en

1945
En effet le 30 mai, Charles Bettens (1892-1983) de Chavannes-le-Veyron, député agrarien a déposé une motion demandant au Conseil d'Etat «*d'étudier les moyens de permettre aux femmes de prendre une part plus active à la vie politique et sociale du pays*». Un comité d'action vaudois est créé.

Cette fois, le Grand Conseil accepte de proposer au peuple vaudois (les hommes) de décider s'ils veulent que les femmes votent et c'est en

1951
LA PREMIERE VOTATION CANTONALE
Malgré un comité d'action dynamique,
malgré 132 conférences dans tout le canton,
malgré un comité de patronage comprenant 260 personnalités,
malgré des affiches…
les citoyens vaudois refusent par 35'856 NON (contre 23'153 OUI) aux communes le droit d'introduire – si elles le veulent – le suffrage féminin.

Seules onze communes acceptent : Lausanne (7707 oui 7443 non), Pully (496 oui 475 non), Lavigny (33 oui 28 non), Mies (32 oui 28 non), Bretonnières (25 oui 20 non), Chavannes-le-Veyron, la commune de Charles Bettens (14 oui 13 non), Villars-Mendraz (14 oui 13 non), Chevilly (13 oui 12 non), Villars-Sainte-Croix (12 oui 10 non) et enfin Envy (5 oui 3 non).
Trois communes ont un score égalitaire : Lonay (35 – 35), Peney (27 – 27) et Ferreyres (12 – 12).
Cette tentative très modérée a donc avorté. Grande déception des membres de l'Association vaudoise qui pourtant s'était dépensée sans compter. Elle repartira avec énergie pour recruter de nouveaux adhérents et trouver des fonds. Les Lausannoises se demandent s'il ne conviendrait pas de profiter du bon résultat lausannois pour lancer une initiative sur le plan communal. Elles y renoncent, peut-être faute d'argent : elles sont dans les chiffres rouges après la votation !

Il faudra remettre l'ouvrage sur le métier. Les femmes romandes réclament à leur commune leur carte civique dès 1956. On la leur refuse bien sûr. Elles sont 1414 à recourir jusqu'au Tribunal fédéral qui leur donne tort… mais il y a deux juges sur sept pour estimer que Me Antoinette Quinche, qui les défend, a raison : «tout Suisse» pourrait bien aussi signifier «toute Suissesse».
Le jugement a lieu en :

1957
C'est l'année du 50e anniversaire de l'association vaudoise !

1959
VOTATION FEDERALE : VICTOIRE DES VAUDOISES

Enfin une votation fédérale, 50 ans après la création de l'Association suisse pour le suffrage féminin. Mais les hommes suisses ne sont pas encore mûrs : ils ne sont que 323'727 à dire oui, alors que la majorité, soit 654'939 citoyens refusent.
Mais, ô surprise, il y a 3 cantons acceptants, Vaud, Neuchâtel et Genève.
Et comme les Vaudois sont les seuls à avoir eu ce coup de génie de jumeler deux votations, les Vaudoises deviennent les premières citoyennes de Suisse.
«*Une victoire signée Quinche*» disent des observatrices fribourgeoises. Et innombrables sont les témoignages et messages de reconnaissance qui lui sont adressés.
«*Le canton de Vaud, le premier canton suisse ouvrant le chemin à la justice ! Combien nous vous admirons chère combattante…*» lui écrivent Maria Felchlin (1899-1987) et Ida Somazzi (1882-1965).
«*Chaleureuses félicitations à celles qui ont ouvert la brèche…*» écrit l'Association pour le suffrage féminin de Bâle, dont certaines – les enseignantes – entament une grève pour dire leur colère au peuple suisse.
«*Bravo Vaud ! Vous aurez à suivre le même dur chemin qu'ont suivi les Américaines. Un Etat à la fois, un canton à la fois.*», télégramme prémonitoire de Margery Corbett-Ashby, présidente de l'Alliance internationale des femmes.

Ce sont les étapes «vaudoises». Reste, bien sûr, la toute dernière étape : le droit de vote, sur le plan fédéral… Vous la découvrirez en lisant notre livre.

Information

Le prix de souscription est de CHF 28.- + les frais d'envoi.
Les livres seront, si les délais d'impression sont respectés, à disposition à la Fête du 14 septembre. Ceux et celles qui ont envoyé leur souscription pourront venir les chercher au CPO le 14 septembre ou à la Bibliothèque *rosa canina*, les mardi et jeudi de la fin de septembre. Ils et elles économiseront ainsi les frais d'envoi ! Dès octobre, les livres seront envoyés à tous ceux et celles qui n'auront pas pu venir chercher leur exemplaire souscrit. Ensuite le livre sera vendu à CHF 35.-. Le bulletin de souscription se trouve aussi sur notre site www.adf-vaud.ch

Martinet *par Viviane Schusselé*

Vu dans «Montres Passion » d'avril 2007. Pub de la marque IWC. Les stéréotypes ont la vie dure !

Elections cantonales 2007

1907 2007

Disons d'abord qu'en feuilletant notre collection de *Gazette,* nous avons constaté que, parfois, nous avions oublié de donner les résultats d'élections, alors que nous présentions les enjeux et les candidates pour inciter nos membres lecteurs et lectrices à voter femmes ! Il aurait fallu dans le numéro suivant détailler les résultats. Il est vrai qu'avec 2 numéros par an, l'actualité nous entraînait à parler d'autre chose et que, pendant quelques décennies, très exactement de 1969 à 1995, nous avons publié des études sur la représentation des femmes dans les autorités cantonales vaudoises, sous formes de brochures.

Ces études avaient commencé par un concours proposé aux jeunes des écoles et des mouvements de jeunesse, concours qui n'eut aucun succès ; les jeunes devaient se transformer en reporters et téléphoner à un certain nombre de communes pour connaître le nombre de leurs candidats et candidates. Ils et elles n'ont pas été tentés par ce concours pourtant original. Aidées de quelques jeunes femmes, nous avons fait nous-mêmes la recherche, car nous tenions à mener cette enquête. Ce qui a donné une 1e brochure multicopiée grâce à une vieille machine à alcool. Les rares exemplaires qui nous restent sont quasiment illisibles aujourd'hui. Nos moyennes et pourcentages étaient calculés sans machine ! Nos graphiques étaient dessinés à la main ! Après cette brochure, il y en a eu 6 autres avec des présentations améliorées et de beaux graphiques, puis nous avons déclaré forfait : c'était un trop gros travail.

C'était compter sans Gabrielle Ethenoz qui trouvait dommage de ne pas continuer.

Elle a coordonné nos recherches dans les journaux, (Viviane sur le Web), fait de grands tableaux dont certains ont passé dans l'une ou l'autre *Gazette*. Les deux dernières concernaient les élections communales.

Voici aujourd'hui les résultats des élections au Grand Conseil du printemps 2007 : il y avait **296 candidates, ce qui représentait le 31,9% du nombre total de candidats. Il y a eu 44 élues, soit le 29,3% des sièges.** Nous avons eu très peur, car le Grand Conseil passait de 180 à 150 sièges et il est arrivé dans d'autres cantons – face à pareille situation – que les femmes fassent les frais de cette réduction du nombre de sièges. Il n'y a pas eu d'hécatombe de femmes chez nous et le résultat, quoique encore modeste, est meilleur qu'aux élections de 2002.

Rappelons qu'en 1962, il y avait 60 candidates (=10% du nombre total de candidats) et 13 élues (=6,5%). Le gain en 45 ans est-il à la hauteur de nos espoirs ?

On verra ci-dessous un tableau comportant tous les chiffres et % des 12 législatures depuis que les femmes peuvent voter dans notre canton. Grâce à nos recherches dans *Femmes suisses* et le *Mouvement féministe*, ce tableau est maintenant complet : la rédactrice de ce journal avait publié les chiffres qui nous manquaient : soit le nombre de candidates en 1962 et 1966. Suite au tableau : deux graphiques établis par Viviane Schusselé, montrant la progression de la proportion de candidates et d'élues.

*en 1962 et 1966, l'ADF n'avait pas encore commencé ses statistiques de candidates mais le journal Femmes Suisses l'avait fait !

Elections au Grand Conseil

Année	*Total cand.*	*Femmes*	*%*	*Sièges*	*Femmes*	*%*
1962*	598	60	10%	197	13	6,5%
1966*	521	59	11,3%	197	16	8,1%
1970	548	61	11,1%	200	22	11,1%
1974	689	83	12%	200	16	8%
1978	685	120	17,5%	200	24	12%
1982	714	141	19,7%	200	23	11,5%
1986	791	168	21,2%	200	18	9%
1990	723	153	21,1%	200	31	15,5%
1994	771	215	27,9%	200	41	20,5%
1998	853	250	29,3%	180	43	23,8%
2002	901	296	32,8%	180	43	23,8%
2007	926	296	31,9%	150	44	29.30%

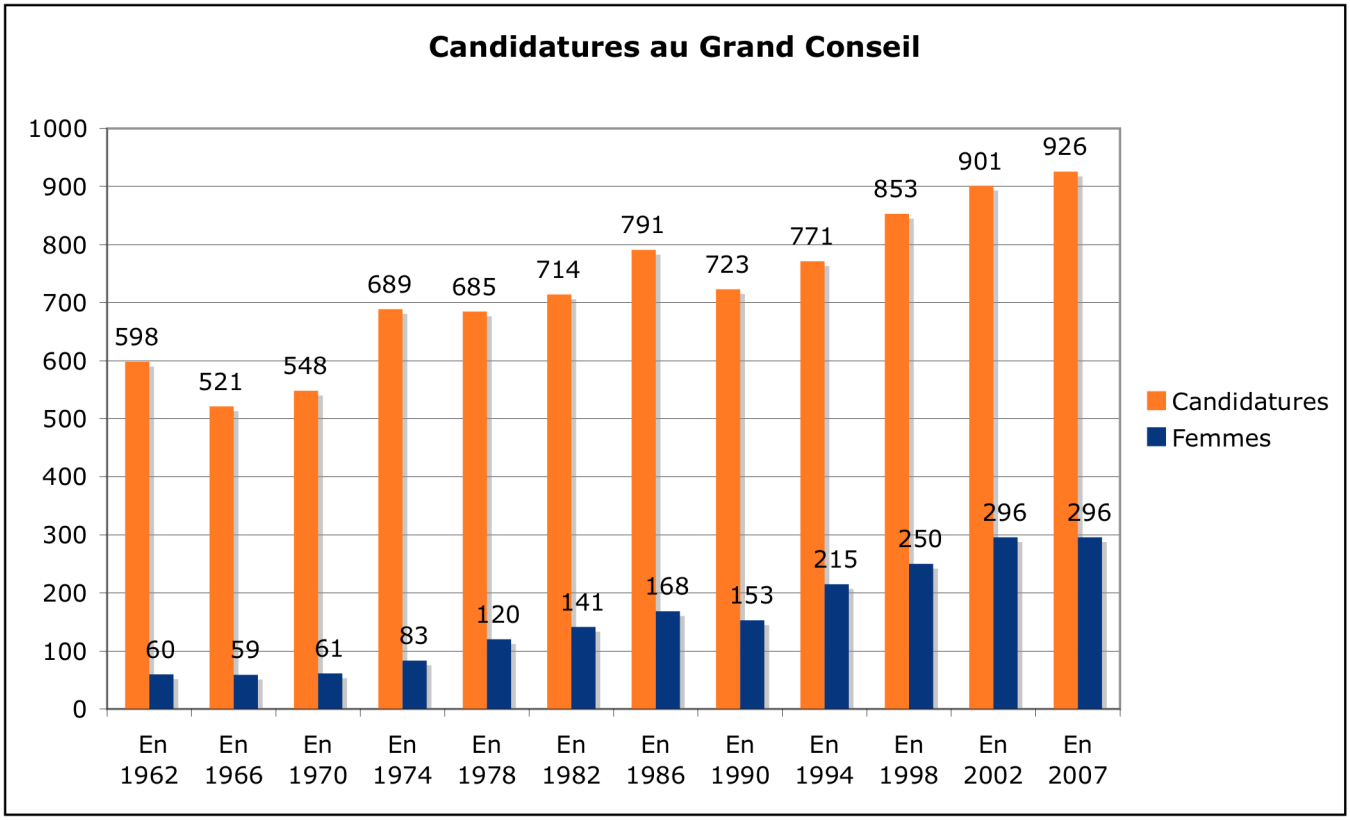
Candidatures au Grand Conseil
1000
900
800
700
600
500
400
300
200
100
0
598
521
548
689
685
714
791
723
771
853
901
926
60
59
61
83
120
141
168
153
215
250
296
296
En 1962
En 1966
En 1970
En 1974
En 1978
En 1982
En 1986
En 1990
En 1994
En 1998
En 2002
En 2007
Candidatures
Femmes

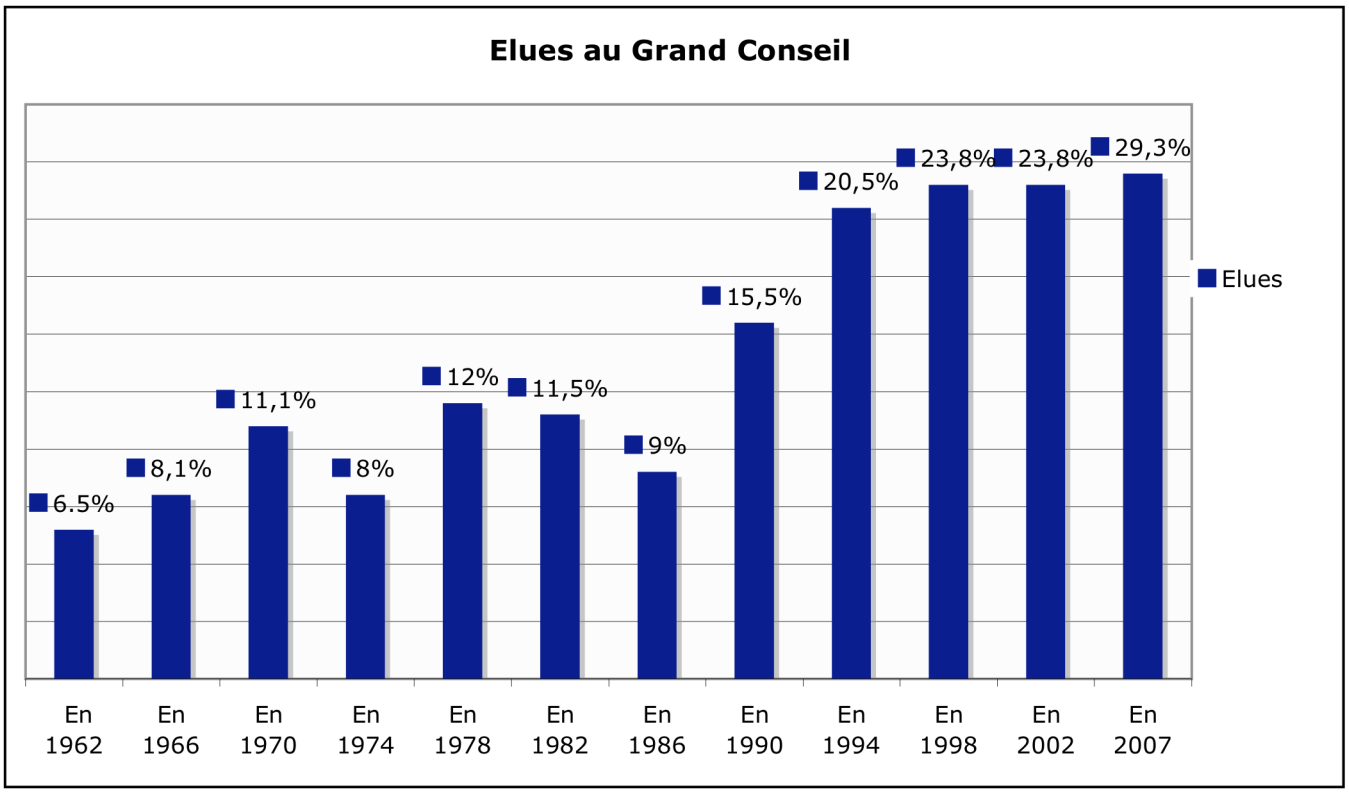
Elues au Grand Conseil
6.5%
8,1%
11,1%
8%
12%
11,5%
9%
15,5%
20,5%
23,8%
23,8%
29,3%
En 1962
En 1966
En 1970
En 1974
En 1978
En 1982
En 1986
En 1990
En 1994
En 1998
En 2002
En 2007
Elues

Elections au Conseil d'Etat

1997
Ce canton de Vaud qui avait été le premier… (voir 1959, voir 1980 !) est parmi les derniers à élire enfin une femme au Conseil d'Etat : c'est Jacqueline Maurer, membre depuis longtemps de notre association. Nous fêtons son élection en soufflant les bougies du 38e anniversaire de nos droits !

1907 2007

En chaussant nos lunettes de centenaire, nous découvrons avec effarement qu'il a fallu attendre 1997 avant d'avoir une femme au Gouvernement, alors que nous avions le droit de vote depuis 38 ans. Et puis ce n'est pas facile d'en avoir d'autres : il y a eu Francine Jeanprêtre de 1998 à 2002, puis Anne-Catherine Lyon élue en 2002 et réélue en mars dernier, puis Jacqueline de Quattro élue aussi en mars 2007. 4 en tout et pour tout.

Elections au Conseil National et au Conseil des Etats

1907 2007

Comme on le sait, ce n'est que depuis 1971 que nous pouvons voter sur le plan fédéral. Cette année-là les Vaudois acceptent le suffrage féminin par 83% des votants !

(…) Mais comment expliquer alors que quelques mois plus tard, lors des élections fédérales, le canton de Vaud soit le seul canton romand qui n'élit que des hommes ?

La présidente de l'AVSF et de l'ASSF n'est pas élue, alors que Fribourg, Neuchâtel et le Valais ont chacun une élue et Genève deux (une au Conseil national et une au Conseil des Etats). Gertrude Girard-Montet n'est que 2e dans les «viennent ensuite» de la liste radicale.

Il a fallu attendre 1974 pour avoir une Vaudoise au Parlement. C'est donc en fin de législature que nous avons notre première conseillère nationale, Gertrude Girard-Montet.

Le nombre de nos élues à Berne n'est pas bien haut : dans l'ordre alphabétique et sans les dates pour simplifier : Emmanuella Blaser, Marlyse Dormond, Irène Gardiol, Marianne Huguenin, Yvette Jaggi, Christiane Jaquet, Francine Jeanprêtre, Christiane Langenberger, Anne-Catherine Menétrey, Isabelle Moret, Françoise Pitteloud, Suzette Sandoz, Géraldine Savary, et vient d'entrer Josiane Aubert. 15 en tout, est-ce beaucoup en 36

ans, après 9 élections fédérales ? Au Conseil des Etats, il n'y a eu qu'Yvette Jaggi et Christiane Langenberger.

Notre rêve, aujourd'hui ? C'est que 10 Vaudoises soient élues le 21 octobre (9 au CN et 1 au CE). Les candidates ne manquent pas. Nous en avons déjà compté une trentaine, mais le délai de dépôt des listes est en août. Elles seront toutes invitées à la grande fête du 14 septembre.

Josiane Aubert photo www.ps.ch

Marianne Huguenin www.ps.ch www.parlament.ch

Géraldine Savary photo www.roger nordmann.ch

Isabelle Moret Photo Isabelle Moret

(Les photos qui illustrent cet article sont celles des quatre candidates « sortantes ». Il est essentiel qu'elles fassent partie de la prochaine délégation vaudoise aux Chambres fédérales.)

Elections fédérales 2007 : Message aux candidates

1907 2007

1. **Soyez nombreuses**.

Nous l'avons dit tant de fois et nous avons pu le prouver par des statistiques : **plus il y a de candidates, plus il y a d'élues.**

Marie-Jo Hutter, ancienne présidente du groupe de Vevey, qui a beaucoup collaboré avec Gertrude Montet Girard*, nous a envoyé – pendant que nous écrivions le livre du centenaire – un document que nous n'avions pas. C'était le discours que notre ancienne présidente suisse prononça en 1983, lorsqu'elle reçut le prix Ida Somazzi. Nous transcrivons ici un passage du discours, ainsi que la conclusion qui est toujours d'actualité.

« Les femmes tout comme les hommes doivent représenter les électeurs des deux sexes, ni plus ni moins, et défendre les intérêts de leur parti, au gouvernement ou dans l'opposition. Toute autre manière de voir reviendrait à réduire le forum politique à n'être que le champ clos d'une absurde bataille des sexes.

Permettez-moi de vous faire une citation, celle d'un article paru dans *Le Monde* le 4 mars 1975, je cite :

> « Le professeur Roger-Gérard Schwartzenberg estime que les femmes peuvent changer la politique de trois façons. Alors qu'aujourd'hui la politique repose, à son avis, sur le discours, le pouvoir et les institutions, la politique de demain pourrait être, grâce aux femmes, expérience vécue, service et action.»

L'auteur affirme, en résumé, que trop souvent les hommes se satisfont d'un « théâtre politique » à base de joutes oratoires alors que la démarche des femmes en politique tend à combler un fossé entre les mots et la réalité quotidienne ; il considère que pour l'homme la politique est conquête, agressivité, lutte pour le pouvoir, alors que les femmes la conçoivent plus comme une action au service de la communauté ; et, enfin, que la politique des hommes repose sur des institutions bien établies qui trop souvent ne sont pas assez ouvertes aux

exigences de réformes des groupes marginaux ou des groupes de pression, alors que les femmes sont prêtes à s'engager activement dans ces groupes pour demander des réformes concrètes et spécifiques. »

Conclusion

«Quelle pourra être la contribution des femmes à la politique lorsqu'elles seront présentées en nombre suffisant** dans les différentes structures politiques ? Je dis bien en nombre suffisant » pour leur permettre de rester « elles-mêmes ».

Mais il faut se garder, et j'insiste sur ce point, de considérer que les femmes en politique représentent les intérêts d'un sexe par opposition aux intérêts d'un autre. En parlant des problèmes des femmes, on parle des problèmes de tout le monde. Je suis convaincue qu'une plus forte proportion de femmes sur la scène politique permettrait aux politiciens des deux sexes une compréhension plus profonde, plus objective, plus humaine de tous les problèmes qui se posent aux sociétés modernes : que ce soit dans les domaines de l'éducation, de la santé, de l'économie, de la science, du développement et de la paix mondiale.»

Cette conviction profonde de notre ancienne présidente ne rencontrera peut-être pas l'approbation de toutes nos lectrices et nous pourrions ouvrir un débat à ce sujet. Il est indéniable, cependant, que les femmes doivent être plus nombreuses sur les bancs de nos parlements car leur façon d'être plus personnelle et plus concrète est indispensable à la politique.

Gertrude Girard-Montet

** Notre ancienne présidente – celle qui présidait l'association au moment de la victoire sur le plan suisse, en 1971 – est née Gertrude Montet, originaire de Blonay Vd. Elle fit tout sa carrière associative et politique sous son nom de femme mariée : Gertrude Girard-Montet. Lorsque le nouveau droit matrimonial entra en vigueur, elle reprit son nom de fille : Gertrude Montet Girard.*

*** C'est nous qui soulignons !*

2. **Sachez vous imposer**.

Si votre parti rechigne à présenter autant de femmes que d'hommes sur sa liste, invitez le professeur de Management de l'UNIL John Antonakis, celui qui rêve d'offrir un monde plus égalitaire à ses deux filles. Lors d'un séminaire organisé récemment à Lausanne*** par l'Académie internationale des sports, de la technologie et des sciences, auquel participaient des femmes du monde entier, ce professeur a prouvé scientifiquement que les femmes doivent être meilleures pour réussir et qu'elles subissent plus souvent des discriminations que les hommes.

Un exemple frappant : la proportion de femmes engagées dans un orchestre prestigieux a augmenté de 50% dès le jour où l'on a procédé à des concours anonymes, c'est-à-dire que le jury ne voyait pas les candidat-e-s. C'est reconnaître à quel point les critères de jugement des hommes et des femmes sont inégaux, différents, parce qu'ils obéissent à des stéréotypes dont on n'arrive pas à se débarrasser, même si l'on est rempli des meilleures intentions.

Comme il n'est pas possible de procéder à des concours anonymes en politique, il faut se répéter tous les jours d'une campagne que «les compétences des femmes sont largement sous-utilisées» et qu'il ne faut pas continuer à gaspiller pareillement les compétences des femmes engagées dans les partis politiques.

**** cf. article de Madeleine von Holzen dans 24Heures du 16 juin*

Madeleine von Holzen
www.unipublic.unizh.ch

Le Conseil Fédéral

Le 7 décembre 1983, une femme est candidate, pour la première fois, au Conseil fédéral. Pour soutenir Liliane Uchtenhagen, des milliers de lettres sont envoyées du Canton de Vaud. Pour la consoler de sa non-élection, elles lui sont remises avec un grand cœur en pain d'épice, par Christiane Langenberger-Jaeger, présidente de l'ASDF.

Depuis cet échec, le Parlement a tout de même accordé un siège au Gouvernement – avec les péripéties parfois dramatiques que l'on sait – à 5 femmes : Elisabeth Kopp, Ruth Dreifuss, Ruth Metzler, Micheline Calmy-Rey, Doris Leuthard. Y aura-t-il, dans un avenir pas trop lointain, des élections tranquilles et paritaires au Conseil fédéral ? Y aura-t-il, dans un avenir pas trop lointain une Vaudoise au Conseil fédéral ?

Louanges *par Viviane Schusselé*

La règle sur la publicité sexiste se durcit, sa règle de 1993 vient d'être révisée.
La Commission pour la Loyauté dans la communication rend plus explicite ce qui peut être considéré comme sexiste dans la publicité.

«Nous avons explicité plus clairement ce qui est considéré comme sexiste dans la publicité, explique Piero Schäfer, responsable des relations publiques de la Commission pour la Loyauté. Nous avons notamment ajouté le principe de stéréotypes sexuels remettant en cause l'égalité entre les sexes ainsi que celui de sexualité traitée de façon inconvenante.» (Tribune de Genève, 26 juin 2007)

Au théâtre ce soir *par Christiane Mathys-Reymond*

Elections communales en 2006, cantonales en mars 2007, fédérales en octobre prochain, que de sollicitations pour l'ADF-Vaud toujours prête à présenter les candidates ! D'autant plus qu'un événement majeur est à l'ordre du jour de cette année : les 100 ans de notre association que nous allons fêter le 14 septembre 2007.

Comment à la fois commémorer et donner la parole à nos politiciennes ? Et aussi, qu'offrir de festif aux militant-e-s qui ont participé à la construction de notre Association ?

Un souvenir, jailli de mes années d'enseignement, nous oriente : pour que les grands élèves de 13 à 15 ans réalisent l'impact du racket infligé ou subi, la compagnie « Le Caméléon » avait été engagée par l'établissement de Vallorbe. Les comédiens jouaient une scène en forçant volontairement le trait, et le public – les élèves donc – étaient invités à rejouer la scène selon leurs convictions. Et si nous nous offrions ces artistes pour notre anniversaire – présentation de candidates ?

Pour nous convaincre du bien-fondé de l'idée, Simone Chapuis et moi-même nous rendons à Genève, au collège Henri Dunant, où quatre comédiens et comédiennes de la compagnie en question jouent un sketch intitulé *l'égalité c'est mon genre.* Quelle fierté de voir 2 jeunes filles monter sur scène et défendre leurs libertés malmenées volontairement par le texte : oui, elles s'habilleront comme elles le désirent, même si ce n'est pas à la mode, oui, elles gèreront leurs sorties comme les garçons !

Notre opinion est faite : nous engagerons le théâtre « Caméléon ».

D'emblée intéressée, la compagnie est en train de plancher sur une série de sketches montrant les difficultés rencontrées par les femmes en politique. Et qui montera sur le ring pour le plus grand plaisir du public ? Les candidates, bien sûr !

Agenda

Vendredi 14 septembre 2007 : *Fête des 100 ans au Centre pluriculturel et social d'Ouchy, Lausanne, Beau-Rivage 2*

De quelques pièges à éviter et clés pour réussir

Réflexions à l'usage des politiciennes

Par Sylvie Durrer, cheffe du Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes

Il est un point sur lequel les partis sont unanimes : la difficulté d'amener des femmes à se lancer dans la course électorale. Les raisons en sont multiples : éducation de second rôle, charges de familles trop lourdes, culture de parti masculine, manque de réseau politique et professionnel, etc. Si l'accès des femmes à la politique n'est déjà pas aisé, leur parcours s'avère parfois encore plus délicat. Je me limiterai ici à évoquer sommairement certains pièges qui guettent, notamment, les politiciennes et proposerai quelques clés susceptibles de les aider à mieux avancer.

Le Piège de la Princesse

Commençons par ce qu'il est convenu de nommer le *Piège de la Princesse,* ou encore *de la mascotte,* voire *de la fille unique.*

Lorsque, dans un milieu donné, les femmes sont rares, elles peuvent certes être marginalisées et rejetées, mais il arrive aussi qu'elles fassent l'objet d'une attention soutenue de la part de leurs collègues masculins, qui leur prodiguent force bons conseils. Or cette sollicitude, qui confine à la surprotection, n'est pas sans risque.

Premièrement, bien qu'une telle attention offre, dans l'immédiat, quelque confort et indéniable douceur, elle peut engendrer le sentiment, pernicieux, que les femmes n'ont pas toutes les compétences et forces nécessaires et ne peuvent donc atteindre, par elles-mêmes, les objectifs fixés.

Deuxièmement, cette aimable sollicitude amène les bénéficiaires à ne plus percevoir la situation d'inégalité sociale, économique ou politique, qui est le lot quotidien de la majorité des femmes.

Troisièmement, il devient difficile de manifester un éventuel désaccord face à des protecteurs si dévoués.

Enfin, la bienveillance a tôt fait de disparaître lorsque la bénéficiaire, s'émancipant, commence à montrer de l'initiative et à faire valoir ses propres ambitions. La Princesse est alors considérée comme une ingrate, pire une intrigante, qui risque de voir ses éventuelles erreurs surexploitées, y compris sur leplan médiatique. La fraîcheur tant vantée devient naïveté impardonnable, puis

incompétence coupable. Abandonnée de ses bienfaiteurs, isolée de ses paires (sic), le risque est important que la Princesse songe alors à se retirer.

Ces divers effets seront exacerbés, si la Princesse doit son statut au « fait du Prince », à savoir à une action de promotion, décidée autoritairement par un homme de pouvoir, au bénéfice d'un-e outsider, qui n'aurait pu, sans cela, aspirer à une telle promotion. Or, il arrive que les Princesses faisant l'objet de ce type de soutien oublient non seulement qu'elles sont des exceptions mais que leur position est fragile, puisqu'elle dépend du bon vouloir d'une seule personne.

« Passer à l'échelon supérieur, pour une femme, s'assimile encore à passer entre les mailles du filet. » (Muriel Fitoussi, 2007, *Femmes au pouvoir. Femmes de pouvoir*, Paris, Hugo & Compagnie, p. 168)

Que faire ? La solution ne consiste pas nécessairement à refuser les soutiens, lorsqu'ils sont offerts, à rejeter la bienveillance, même paternaliste, mais à ne pas se laisser enfermer dans ce rôle de Princesse. Il s'agit, notamment, d'apporter soi-même son aide aux autres femmes, ainsi qu'à d'autres groupes minorisés ou minoritaires.

Le Piège de la Reine des abeilles

Autre piège, complémentaire, celui de *la Reine des abeilles*. Certaines femmes, parvenues au sommet du pouvoir, ne montrent guère de solidarité avec la majorité des femmes, qui ont pourtant, de fait, contribué à leur accession au pouvoir. En effet, qu'on le veuille ou non, l'appartenance sexuelle influence les parcours sociaux, quels qu'ils soient. Tandis que de nombreuses femmes n'ont pas pu faire le parcours qu'elles souhaitaient, malgré leurs compétences et à cause de leur sexe, quelques-unes réussissent à faire carrière, grâce à leurs compétences et malgré leur sexe.

Tandis que certaines Reines des abeilles ignorent tout bonnement les femmes subalternes, d'autres veulent croire qu´elles sont arrivées au sommet par leurs seuls mérites sans rien devoir à leur sexe - craignant de passer pour de simples femmes quotas - alors que le sexe a nécessairement joué un rôle dans leur promotion, comme il a, par le passé, et pour d'autres femmes, joué un rôle dans leur non-sélection. Le rejet du facteur sexué, avéré par maints travaux sociologiques, constitue un témoignage de l'ignorance, feinte ou réelle, des mécanismes de sélection.

Notons au passage qu'aucun homme, ayant accédé à une fonction importante, ne s'interroge sur sa véritable valeur, alors même qu'il a bénéficié, de fait, de quotas très favorables et très résistants, qui certes tendent à la baisse mais qui ont pu atteindre les 100% dans des temps heureusement révolus.

Comme les Princesses, les Reines des abeilles ne s'engagent guère pour les autres femmes. Toutefois, à la différence des premières, elles semblent tirer de la fierté de leur unicité et n'hésitent pas à investir quelque énergie pour la préserver. En cas de difficultés cependant, elles risquent, elles aussi, d'être bien seules et fort démunies.

Le Piège de la Dame de fer

Enfin, nous évoquerons, plus connu mais non moins délicat, le *piège de la Dame de fer*. Pour exercer le pouvoir, certaines femmes font usage d'une forte autorité voire de dureté, mais ce faisant elles perdent une part de leur féminité. En aucun cas des hommes, mais plus tout à fait des femmes, du moins selon l'imagerie traditionnelle, elles se trouvent isolées.

« Pour être au top et bien évaluées par leur supérieur hiérarchique, généralement un homme, les femmes doivent avoir des caractéristiques traditionnellement jugées comme masculines tout en sauvegardant les qualités traditionnellement jugées comme féminines. Ainsi les femmes doivent être *plus complètes*, ce qui les rend encore plus susceptibles de générer de l'effroi chez les hommes! Alors que, pour les managers hommes, les caractéristiques masculines sont valorisées. On attend des hommes qu'ils aient des caractéristiques masculines. La présence de caractéristiques féminines chez les hommes n'est pas encore valorisée. » (Renaud-Boulart, Martine, 2005, *Le*

management au féminin: promouvoir les talents, Paris, Robert Jauze, Bibliothèque du dirigeant, p. 58.)

Paradoxe délicat, pour réussir, les pionnières doivent gommer ce qui est perçu comme typiquement féminin. Toutefois, si elles perdent leur soi-disant féminité, elles sont mal considérées et décrites comme non représentatives des femmes en général.

Conscientes de cette situation, refusant cette potentielle masculinisation, certaines n'hésitent pas à livrer des gages publics de leur féminité, telle cette Prix Nobel de médecine publiant un livre de cuisine ou encore cette astronaute expliquant dans le magazine *Elle* qu'elle peut aussi réaliser une blanquette de veau pour une douzaine de convives et cela sans tacher son corsage de soie… tandis qu'une politicienne de premier plan évoquait son incomparable gratin dauphinois.

Que faire, outre renoncer à la blanquette et au gratin dauphinois ?

Connaître les chiffres de l'égalité, s'intéresser à l'histoire des femmes, disposer d'une certaine familiarité avec la perspective de *genre* : autant d'outils qui favorisent l'adoption d'une réaction appropriée et personnelle, ne passant pas nécessairement par le fourneau, mais pas non plus par la suradaptation, le repli, le rejet ou la fuite.

Etudes Genre. « Leur premier objectif a été de visibiliser les femmes, de les considérer comme sujets de leur histoire, ainsi que de décrire, expliquer et dénoncer les conditions de vie imposées aux femmes, leur statut et leur position de dominées dans la société. Néanmoins le risque était à terme d'ériger les femmes en « question sociale » plutôt que de problématiser la construction des rapports sociaux de sexe, marqués par la domination masculine. Le pas suivant a alors consisté à comprendre comment se construit et se transforme la relation entre femmes et hommes, comment sont instituées, transmises et modifiées les normes qui guident leurs comportements (ce que les unes et les autres doivent faire et être), comment les significations socio-culturelles attribuées au sexe, ou plutôt à la différence des sexes, contribuent à forger des identités genrées, à légitimer le patriarcat et des principes de division sociale arbitraires : privé / public, travail domestique-reproductif-gratuit / professionnel-productif-rémunéré, féminin / masculin, hétérosexuel / homosexuel, etc. Cette transformation du champ d'études se reflète dans leur dénomination : Gender Studies, lesquelles ont pour objet d'analyse les processus sexués qui structurent l'ensemble de l'organisation sociale. » (Laboratoire interuniversitaire en Etudes Genre - Université de Lausanne)

Savoir pourquoi et où cela pourrait « bloquer » aide à mieux se préparer et à ne pas perdre confiance en soi. Savoir que la discrimination existe, même si l'on n'a pas été touchée personnellement.

Quand on a acquis quelques clés du genre et du politique, les transmettre aux autres femmes, afin de les aider à ne pas lâcher prise, à ne pas céder au renoncement, face à la dureté du jeu, face à l'isolement qui est trop souvent encore leur lot. La promesse de cette solidarité pourra même générer de nouvelles candidatures chez les femmes, sachant qu'elles rencontreront, si elles le souhaitent, non pas des Reines, des Princesses et des Dames, mais des collègues, prêtes à les aider, en leur donnant le plus de clés possibles.

Dans le canton de Vaud, les femmes occupent dorénavant près de 30% des sièges au Grand Conseil. Elle sont 2 sur 7 au Conseil d'Etat. Ainsi, elles peuvent assurer que, par-delà la diversité des orientations politiques, les préoccupations de l'ensemble de la population seront de mieux en mieux perçues. Il leur incombe aussi, de même qu'à leurs collègues masculins, tous partis confondus, de faire que, au cours de cette législature, par leur exemple, par leur soutien, d'autres femmes aient envie de démarrer ou de poursuivre un engagement politique de qualité, pour le bien de toute la population.

Elections cantonales 2007 : quelques élues

Anne-Catherine Lyon
Conseillère d'Etat
Membre adf-vaud

Eliane Rey
Députée
Membre adf-vaud

Roxanne Meyer Meuwly
Députée

Jacqueline Bottlang-Pitter
Députée
Membre adf-vaud

Jacqueline de Quattro
Conseillère d'Etat

Alice Glauser
Députée
Membre adf-vaud

Sandrine Bavaud
Députée
Membre adf-vaud

Des neuf candidates invitées à notre débat préélectoral du 15 février dernier, ces sept politiciennes ont été élues.

P.P.
1260 Nyon 2

Annoncer les rectifications d'adresse selon Al No 552

Edition ADF
Ch. du Lignolet 7
1260 Nyon

Je désire adhérer à l'ADF-Vaud (cotisation annuelle CHF 40-.)

Nom Prénom ……

Rue……

No Postal Localité……

No de Tél. ……

A envoyer à Viviane Schusselé, ch. des Arnoux 8, 1867 Ollon
Tél. 024 499.22.92 Fax 024 499.23.11E.mail: vschussele@bluewin.ch

Consultez notre site www.adf-vaud.ch